



Assemblée générale

AG/PAL/1279

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien**
355^e séance – matin

LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN DÉCIDE DE SOUMETTRE QUATRE PROJETS DE RÉOLUTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il propose de proclamer 2014 « Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien »

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a approuvé ce matin quatre projets de résolution* sur la question de Palestine à soumettre à l'Assemblée générale.

Par l'un de ces projets parrainés par le Comité, l'Assemblée générale proclamerait 2014 comme « Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien ».

À cette fin, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien serait chargé d'élaborer un programme et d'organiser des activités de solidarité, en coopération avec les États, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Trois textes concernent les travaux du Comité, de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat et du Programme d'information spécial du Département de l'information du Secrétariat (DPI).

L'un d'entre eux demande notamment à la Division de s'assurer que les intervenants de haut niveau puissent continuer de voyager dans des conditions acceptables.

Par un quatrième projet de résolution intitulé « Règlement pacifique de la question de Palestine », l'Assemblée générale encouragerait tous les États et organisations internationales à mettre en place des politiques visant à garantir le respect de leurs obligations dans le cadre du droit international, notamment au regard des colonies.

De plus, l'Assemblée accueillerait favorablement la reprise des pourparlers de paix dans le délai fixé de neuf mois.

Le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo (Sénégal), a ouvert la séance en présentant brièvement les événements qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du Comité, le 4 octobre 2013.

Par exemple, le 22 octobre, le Conseil de sécurité a tenu un débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine.

Le 29 octobre, en sa qualité de Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, M. Richard Falk a présenté devant la Troisième Commission son rapport décrivant les activités des sociétés internationales en rapport avec les implantations israéliennes.

M. Falk a recommandé à l'Assemblée générale de demander à la Cour internationale de Justice (CIJ) un avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'occupation prolongée de la Palestine, au cas où les efforts diplomatiques actuels n'aboutiraient pas à un règlement du conflit.

Pour sa part, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Filippo Grandi, a déclaré le 6 novembre, à la Quatrième Commission, que l'Office avait un découvert de trésorerie de 48 millions de dollars sur le Fonds général.

Enfin, le 7 novembre, le Bureau du Comité a publié une déclaration condamnant l'expansion continue des implantations.

À son tour, l'Observatrice permanente adjointe de l'État de Palestine auprès de l'ONU, Mme Feda Abdelhady-Nasser, a exposé l'évolution récente de la situation dans le Territoire palestinien occupé et dans le processus politique.

Elle a salué en particulier la décision du Ministère belge des affaires étrangères de promouvoir au rang de mission le statut de la délégation palestinienne auprès de son pays.

Mme Abdelhady-Nasser a déploré la poursuite des activités illégales de colonisation qui attisent « tension et méfiance » entre les parties. Israël n'a pas montré le même engagement que la Palestine vis-à-vis de la reprise des négociations.

La libération récente de prisonniers palestiniens détenus avant les Accords d'Oslo a été sapée par l'annonce de la construction de plus d'un millier de nouvelles unités d'habitation à Jérusalem-Est.

Le représentant de l'Égypte, en tant que Coordonnateur du Groupe des États d'Afrique au sein de la Quatrième Commission, a noté qu'un petit groupe d'États n'avaient pas respecté la position commune africaine sur la question de Palestine, et, en particulier, qu'un pays avait changé son vote.

La Directrice des communications stratégiques du DPI, Mme Deborah Seward, a présenté ensuite le rapport du Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient, qui s'est tenu les 8 et 9 octobre derniers à Istanbul.

Le Séminaire s'est articulé autour de quatre tables rondes sur la couverture médiatique des efforts de paix au Moyen-Orient et de la question de Palestine; les sujets oubliés: les réfugiés palestiniens et le nouvel ordre du jour contemporain de l'information; le militantisme des jeunes, le journalisme numérique et les médias sociaux et le Moyen-Orient; et le rôle et l'impact des médias audiovisuels sur la couverture de la question de Palestine et le conflit israélo-palestinien.

La Turquie, pays hôte du Séminaire, reste au premier plan pour parvenir à un règlement durable et juste basé sur la solution à deux États, a assuré son représentant.

La représentante de la Palestine a souligné l'importance de cette interaction entre les gouvernements, les médias et la société civile.

La séance spéciale du Comité pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien est prévue le lundi 25 novembre 2013, de 10 heures à 13 heures, dans la salle du Conseil économique et social (ECOSOC).

Le Président du Comité a prié les membres et observateurs à participer activement au débat sur la question de Palestine qui commencera l'après-midi du 25 novembre à l'Assemblée générale.

* Les projets de résolution seront traduits et postés sur le site Internet de l'ONU à une date ultérieure.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel